

Extrait du bulletin 2017 de la Chapelle Spinasse

Projet Eolien : Nous avons été informés dans le courant de l'année par l'entreprise SAMEOLE, de 2 projets d'installation d'éoliennes. Le premier, entre le Puy Chaurliac et la Maurie, dans la continuité d'un projet sur Montaignac St- Hippolyte. Le second dans les chaux, de 3 éoliennes (projet avec Rosiers) de part et d'autre de la piste (3 éoliennes sur chaque commune). Pour ces deux projets, nous avons demandé des compléments d'informations : lieu-dit exact, parcelles concernées, impact visuel et accès.

Lorsque nous serons en possession de tous ces éléments, un représentant de l'entreprise présentera au conseil municipal les projets. Si nous les jugeons crédibles, nous ferons une réunion publique afin d'associer toute la commune à la décision. Quoi qu'il en soit, l'entreprise nous demande de prendre une délibération d'autorisation d'étude de projet Eolien. Si cette dernière doit être prise, elle le sera de concertation.